

Numéro de compte	Numéro de référence	Code d'accès	Période d'imposition						Date de facturation		
			Jour	Mois	Année	au		Jour	Mois	Année	Jour
Débiteur(s) du compte		Emplacement de la propriété									
		Arrondissement :									
<input type="checkbox"/> Le présent compte s'adresse à la fois au(x) débiteur(s) identifié(s) ci-dessus et aux autres codébiteurs également inscrits comme propriétaires au rôle d'évaluation foncière.		Valeur(s) imposable(s) au 31 décembre 2016			Valeur(s) imposable(s) ajustée(s) de 2019			Valeur(s) imp. inscrite(s) au rôle 2017-2019			
Désignation cadastrale											

Détail du compte (Consulter l'annexe jointe au compte)				Base d'imposition			Taux			Montant		
Date(s) limite(s) versement(s)	1 ^{er} :	2 ^e :	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Total du compte

Tout versement fait après la date limite entraîne des frais calculés de jour en jour aux taux mensuels suivants : intérêts = 0,75 % ; pénalité = 0,41 %.
Toute contestation d'une inscription au rôle d'évaluation foncière ne vous libère pas de l'obligation d'acquitter ce compte.

Future correspondence in English upon request (individuals only). **À conserver pour usage fiscal** 05-150F (11-2018) PP7

Versement 2

À joindre à votre 2^e paiement

Aucun rappel d'échéance ne sera transmis.

Numéro de référence - Paiement Internet	
Numéro de compte	Date d'échéance
Montant à payer	Montant versé

Des renseignements pour payer en 6 ou 11 versements figurent au verso.

Versement 1

À joindre à votre 1^{er} paiement

Numéro de référence - Paiement Internet	
Numéro de compte	Date d'échéance
Montant à payer	Montant versé

Des renseignements pour payer en 6 ou 11 versements figurent au verso.

Modalités de paiement


Votre paiement est porté à votre compte **le jour de sa réception** à vos bureaux. Prévoyez, par conséquent, un **déai suffisant** pour payer le montant dû **quel que soit le mode de paiement que vous utilisez**. Notez que votre paiement doit être effectué en devises canadiennes.

Vous pouvez payer :

- **Par Internet**

Inscrire les 14 chiffres du **numéro de référence** indiqué sur le coupon, **sans les traits d'union**. Le numéro de référence est variable d'une facture à une autre. Si cette facture est payable en plusieurs versements, utilisez le même numéro de référence.

Programmez dès maintenant vos paiements sur le site internet de votre institution financière.

Montréal 	Versement 1	À joindre à votre 1 ^{er} paiement
PAIEMENT INTERNET	←	Numéro de référence - Paiement Internet XXXXXXXX-XX-XX-XX

Les institutions financières suivantes acceptent le paiement par Internet :

Desjardins (AccèsD)	Banque Nationale du Canada
RBC Banque Royale	Groupe financier Banque TD
Banque Scotia	BMO Groupe financier
Banque Laurentienne	Banque CIBC

- **Aux guichets de votre établissement financier**

- **Par la poste**

Ville de Montréal, Service des finances
C.P. 11043, succursale Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 4X8

Joignez les coupons à vos paiements. Veuillez libeller vos chèques ou mandats à l'ordre de la **Ville de Montréal**.

- **Aux points de service de la Ville de Montréal**

Paiements par carte de débit, chèques ou en espèces. Veuillez vous assurer préalablement du montant accepté par le point de service pour le paiement en espèces.

Options – 6 ou 11 versements avec intérêts et pénalité

Vous pouvez choisir de payer en **6 ou 11 versements mensuels**, incluant les frais d'intérêts et de pénalité ajoutés tel que prévu par la Loi sur la fiscalité municipale lorsque les taxes sont acquittées après les dates prévues au règlement sur les taxes.

Pour payer en **6 versements**, il vous en coûtera \$ le 1^{er} de chacun des mois de mars à août 2019 inclusivement. Les frais d'intérêts et de pénalité inclus dans les mensualités seront de \$ pour l'ensemble des versements.

Pour payer en **11 versements**, il vous en coûtera \$ le 1^{er} de chacun des mois de mars 2019 à janvier 2020 inclusivement. Les frais d'intérêts et de pénalité inclus dans les mensualités seront de \$ pour l'ensemble des versements.

Le calcul qui vous est fourni s'applique uniquement à la présente facture et exclut tout solde impayé. Si vous choisissez l'une de ces options, vous n'avez pas à aviser le Service des finances mais vous recevrez tout de même les avis de perception habituels.

Pour obtenir des renseignements sur votre compte :

Par téléphone

Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 20 h 30
Les samedis, dimanches et jours fériés : 9 h à 17 h

► Île de Montréal : 311, ► Extérieur de l'île : 514 872-0311

Par Internet

ville.montreal.qc.ca/finances

150V2-PP7

Veillez joindre cette partie à votre paiement. Ne pas plier ni agraffer.

Timbre de caisse

Si vous payez ce compte par la poste,
libellez vos chèques ou mandats à l'ordre de la **Ville de Montréal**.

Veillez joindre cette partie à votre paiement. Ne pas plier ni agraffer.

Timbre de caisse

Si vous payez ce compte par la poste,
libellez vos chèques ou mandats à l'ordre de la **Ville de Montréal**.